

François Villon Poète cambrioleur

Pierre Monette

Volume 2, numéro 2, hiver 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/10846ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions Entre les lignes

ISSN

1710-8004 (imprimé)

1923-211X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Monette, P. (2006). Compte rendu de [François Villon : poète cambrioleur].
Entre les lignes, 2(2), 42–43.

François Villon

Poète cambrioleur

Malgré le passage de cinq siècles et demi, la voix de François Villon demeure l'une des plus actuelles de la poésie française.

PIERRE MONETTE

Le peu de choses que l'on sait de l'existence de Villon est le plus souvent révélé par des rapports de police et des registres de prison. Le poète paraît avoir été un individu de bien mauvaise fréquentation. S'il a eu par moments ses entrées dans les palais et les cours de quelques princes, il semble s'être senti davantage chez lui dans la Cour des Miracles et dans les ruelles mal famées où se rassemblaient les vagabonds et les paumés du Paris médiéval.

DIPLÔMÉ DE LA DURE ÉCOLE

Né de Montcorbier, François a perdu son père en très bas âge. Il a cependant eu la chance d'être adopté par un dénommé Guillaume de Villon, un homme d'Église qui, à défaut de fortune, dotera l'orphelin d'un nouveau nom de famille et d'une solide instruction. Une fois admis à l'université, François se fera d'ailleurs remarquer par ses succès scolaires, mais moins que par ses frasques d'étudiant. C'était une époque où l'accumulation de diplômes n'assurait pas l'obtention de postes de rémunération décente (les temps ont bien changé...). Afin de manger, le jeune

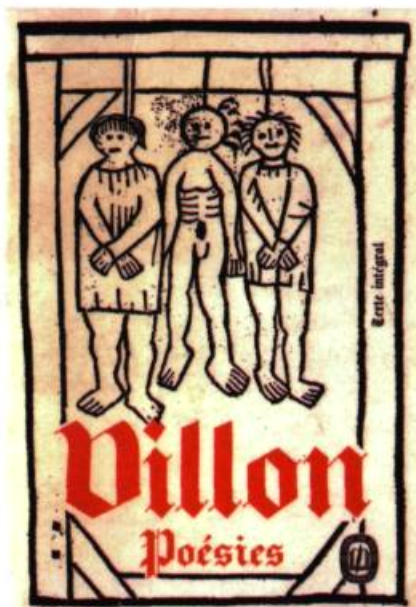
homme devra trouver quelque expédient : ce sera le cambriolage.

Dès lors, l'existence de Villon sera ponctuée de séjours en prison, et c'est dans le contexte de ces incarcérations qu'il mettra par écrit l'essentiel de son œuvre : le recueil des *Lais* (poèmes), également appelé le petit testament, et le *Grand Testament*.

DES BALLADES EN HÉRITAGE

Les deux recueils rassemblent la presque totalité de l'œuvre de Villon. Le poète y parle en homme qui se sait promis tôt ou tard à la potence. Ces textes constituent proprement des testaments : Villon y dresse la liste de ses rares biens, réels ou imaginaires, et indique à qui il désire les léguer, et pour quelles raisons. Et il profite de l'occasion pour donner leur forme définitive aux plus grandes de ses richesses : ses ballades.

« Ce monde n'est perpétuel, [...] Tous sommes sous mortel coutel. » Nous avons tous un couteau sur la gorge. La vie est bien courte, elle est peu de chose, mais c'est le seul trésor de ceux à qui les autres richesses font défaut.



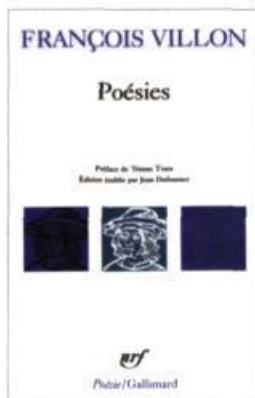
Il faut en profiter avec d'autant plus d'urgence, et quand on n'a pas les moyens de s'offrir le genre d'existence que mènent les grands de ce monde, il ne reste qu'à se gaver des petits plaisirs des petites gens : « Tout aux tavernes et aux filles » !

Ah ! Les filles ! Des filles de joie, bien sûr ! Celles de la ville natale de Villon, car « Il n'est bon bec que de Paris » ! Entre autres la grosse Margot, la putain

CHRONOLOGIE

- 1432 > 19 avril : naissance, à Paris, de François de Montcorbier.
- 1438 > Orphelin, il est adopté par Guillaume de Villon.
- 1443-1452 > Inscrit à la Faculté des Arts de l'Université de Paris ; participe à des émeutes étudiantes.
- 1455 > Blesse mortellement un prêtre d'un coup d'épée ; on le suspecte également d'avoir commis des cambriolages ; fuit Paris afin d'échapper à la justice.
- 1456 > Retour à Paris après avoir obtenu une grâce du roi ; participe à un important cambriolage ; rédaction des *Lais*.
- 1458-1461 > Voyage dans les environs d'Orléans ; séjours dans les prisons des autorités de la région ; rédaction du *Testament*.

- 1462 > En prison, à Paris, pour vol.
- 1463 > Comme suite à sa participation à une rixe, il est arrêté, « questionné » (torturé) et condamné à être pendu ; rédaction de l'« Épitaphe de Villon » ; sa condamnation est commuée en bannissement de la ville de Paris ; après son départ, on perd toute trace de son existence.
- 1489 > Parution du *Grand Testament Villon*, première édition imprimée de ses œuvres.
- 1533 > Parution des *Œuvres de François Villon de Paris*, première édition de ses œuvres complètes, préparée par le poète Clément Marot.



pour laquelle il se fait maquereau :
 Je suis paillard, la paillarde me suit.
 Lequel vaut mieux ? Chacun bien
 d'entresuit.
 L'un l'autre vaut : c'est à mau rat mau
 chat.
 Ordure aimons, ordure nous assuit ;
 Nous défuyons honneur, il nous défuit,
 En ce bordeau où tenons notre état.
 La langue de Villon a presque six cents
 ans, et il faut souvent l'aide d'une
 « translation » pour saisir le sens de ses
 vers : « Je suis paillard, la paillarde me
 suit. Lequel vaut mieux ? Chacun res-
 semble à l'autre, l'un vaut l'autre : à
 mauvais rat, mauvais chat. Nous aimons
 l'ordure, l'ordure nous poursuit, nous
 fuyons l'honneur, il nous fuit, dans ce
 bordel où nous tenons notre état. »

UNE LANGUE BIEN... PENDUE

Villon se plaît souvent à détourner les
 insultes qui viennent aux lèvres des
 gens de bien lorsqu'ils parlent avec
 mépris des gens de peu qui vivent en
 marge de la bonne société : ceux et
 celles qui « meur[ent] de seuf [soif]
 auprès de la fontaine ». L'ironie est son
 mode d'expression favori. Mais s'il ne
 se gêne pas pour sourire des travers
 d'autrui, il n'est pas plus tendre avec
 lui-même.

Villon se met fréquemment en scène
 dans ses poèmes. C'est une de ses plus
 importantes innovations ; la poésie de-
 vient, avec lui, le lieu d'expression de
 l'individualité de l'auteur. Cependant,
 lorsqu'il fait étalage de ses malheurs,
 ce n'est jamais afin de faire s'apitoyer
 les lecteurs sur son sort :

Je suis François, dont il me poise,
 Né de Paris emprès Pontoise,

Et de la corde d'une toise
 Saura mon col que mon cul poise.
 Il y a une part d'arrogance dans ce qua-
 train : je suis qui je suis, clame Villon,
 même si ça me pèse d'être un p'tit gars
 des faubourgs de Paris, et quand on
 me pendra, ce sera le poids de mon cul
 qui tirera sur la corde que j'aurai à mon
 cou... En d'autres mots, ce n'est pas
 la justice qui me tuera, mais mon
 propre poids !

Frères humains qui après nous vivez,
 N'ayez les cœurs contre nous
 endurcis...

Dans sa célèbre « Épitaphe de Villon »,
 le poète ne cherche pas à susciter la
 compassion des spectateurs du sup-
 plice. « Hommes, ici n'a point de mo-
 querie », leur lance-t-il ; ne rajoutez pas
 votre mépris à ce qui est déjà un châti-
 ment épouvantable : pendre au bout
 d'une corde jusqu'à ce que :

Pies, corbeaux, nous [aient] les yeux
 cavés [creusé les yeux]

Et arraché la barbe et les sourcils.
 Personne, même le pire des criminels,
 ne mérite une mort pareille, dit Villon :
 ce n'est pas parce que la peine de mort
 est légale qu'elle est légitime.

UN « MAUVAIS COMPAGNON » DE BONNE COMPAGNIE

Villon échappera de peu à la pendai-
 son ; banni de Paris, il disparaît, à l'âge
 de 31 ans, sans laisser la moindre trace.
 En voulant se débarrasser d'un petit
 truand, les bonnes gens de la ville l'ont
 fait entrer dans la légende. Et comme
 ceux que Plume Latraverse appelle les
 « mauvais compagnons », François Vil-
 lon demeure, depuis lors, un poète de
 très agréable compagnie. ■

BIBLIOGRAPHIE

POÉSIES

Édition établie, présentée et annotée par
 Jean Dufournet. Gallimard, coll.

Poésie, 1973, 255 p.

— *Le texte d'origine des œuvres de Villon,
 sans les « Ballades en jargon », accom-
 pagné de notes permettant de comprendre
 leur vocabulaire vieilli.*

Présentation, édition et annotation de
 Claude Thiry. Le Livre de Poche, coll.
 Lettres gothiques, 1991, 384 p.

— *Grâce à un imposant lot de commen-
 taires de consultation aisée et présentant
 des éclaircissements fort significatifs,
 cette édition permet de saisir les nuances
 des vers de Villon dans leur langue d'ori-
 gine.*

Édition de Jean Dufournet. GF-Flam-
 marion, 1992, 481 p.

— *Édition du texte d'origine présenté de
 pair avec une « translation » en français
 moderne.*

Ballades en argot homosexuel. Édition
 bilingue établie par Thierry Martin. Édi-
 tions Mille et une nuits, 1998, 135 p.
 — *Recueil de textes que les spécialistes
 hésitent pudiquement à attribuer offi-
 ciellement à Villon ; du « hardcore » poé-
 tique médiéval gai !*

SUR FRANÇOIS VILLON

Jean Favier, *François Villon*, Fayard,
 1982, 540 p.

— *Tout ce qu'on sait, à ce jour, de l'exis-
 tence du poète-cambrioleur.*

Francis Carco, *Le Roman de François
 Villon* (1932), La Table ronde, coll. La
 Petite Vermillon, 1996, 298 p.

— *Savoureuse version romancée de la vie
 de Villon.*

